

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Proclamation du 22 Décembre 1965 ;

VU le Décret n°147/PR du 16 Mai 1967, portant formation  
du Gouvernement ;

VU le Message porté n° 026/MTPT/CAB. du 10 Août 1967 ;

DECRETE :

Article 1er.- Pour compter du 9 Août 1967, Me Bertin BORNA, Ministre  
des Finances, des Affaires Economiques et du Plan est chargé de l'intérim  
du Ministre des Transports, Postes et Télécommunications, pendant  
l'absence de M. Dominique APLOGAN.

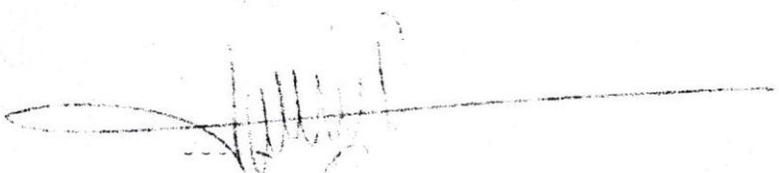
Article 2.- Le Présent décret sera publié au Journal Officiel de la  
République du Dahomey./.-

Fait à COTONOU, le 21 Août 1967

Par le Président de la République,

Le Ministre des Finances, des Affaires  
Economiques et du Plan ,

  
Général Christophe SOGLO

  
Bertin BORNA

AMPLIATIONS:

PR 4 - MTPT-MFAE 4 - CS 6 -  
IAA 1 - Gde Chanc. 1 -  
Ministères 10 - DGAJL 2 -  
JORD 1 -